

DECLARATION

REUNION DU COMITE DES CREANCIERS DU TCHAD AU TITRE DU CADRE COMMUN POUR LE TRAITEMENT DES DETTES AU-DELA DE L'ISSD

Le comité des créanciers pour le Tchad formé par l'Arabie saoudite, la Chine, la France et l'Inde et coprésidé par l'Arabie saoudite et la France (ci-après « le comité des créanciers ») s'est réuni en format virtuel le 22 décembre 2021, en présence des services du FMI et de la Banque mondiale.

Le comité des créanciers s'est félicité de l'adoption du programme de qualité de tranche supérieure de crédit du FMI par le Conseil d'administration le 10 décembre 2021, pour laquelle la déclaration de juin du comité des créanciers a été déterminante. L'adoption du programme pour le Tchad par le Conseil d'administration du FMI permet de répondre aux besoins urgents de financement du Tchad. Le comité des créanciers encourage les banques multilatérales de développement (BMD) à fournir un soutien financier rapide au Tchad pour répondre à ses besoins financiers à long terme.

Comme indiqué précédemment, les membres du comité des créanciers sont engagés à négocier avec la République du Tchad les termes d'une restructuration de leurs créances, conformément à leurs lois nationales et à leurs procédures internes, en temps voulu et de manière ordonnée et coordonnée.

Le comité des créanciers a réaffirmé qu'il est attendu des autorités tchadiennes qu'elles demandent à tous leurs créanciers privés et leurs autres créanciers officiels bilatéraux des traitements de dette à des conditions au moins aussi favorables que celles envisagées par le comité des créanciers, conformément au principe de comparabilité de traitement. En conséquence, les membres du comité des créanciers ont souligné l'importance pour tous les créanciers privés et les autres créanciers bilatéraux officiels de négocier de bonne foi afin de conclure de tels traitements de la dette avec le Tchad dès que possible et ont pris note de l'engagement du principal créancier privé du Tchad à s'engager dans des discussions de bonne foi pour restructurer ses créances. Le comité des créanciers reste disposé à échanger avec les créanciers privés, avant la signature du MoU avec le Tchad.

Notes de contexte

1. Le comité des créanciers pour le Tchad a été formé le 15 avril 2021, en application du « Cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de l'ISSD » approuvé par le G20 et le Club de Paris en novembre 2020.
2. Les membres du comité des créanciers pour le Tchad sont des représentants des gouvernements de l'Arabie saoudite, de la Chine, de la France et de l'Inde. L'Arabie saoudite et la France et coprésident le comité des créanciers.

Les observateurs à la réunion étaient des représentants du Fonds monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale.